

<https://www.aefinfo.fr/depeche/690238>

✍ Elise Le Berre

🕒 7 min read

École inclusive : "Chaque collège aura une classe Ulis d'ici la fin du quinquennat" (Pap Ndiaye,

"Chaque collège aura une classe Ulis d'ici la fin du quinquennat", annonce Pap Ndiaye lors d'un débat sur l'école inclusive organisé par le groupe GDR à l'Assemblée nationale le 3 avril 2023, dans le cadre de la semaine de contrôle. Pour poursuivre sa politique d'école inclusive, le ministre compte aussi sur la réflexion menée dans le cadre de la Conférence nationale du handicap, qui rendra ses propositions à la fin du mois. Pap Ndiaye estime aussi que des "Pial renouvelés peuvent garantir une meilleure efficacité dans la gestion des AESH", en leur confiant des fonctions plus significatives.



Pap Ndiaye, lors du débat "L'école inclusive : une réalité ?", organisé dans le cadre de la semaine du contrôle par le groupe Gauche démocrate et républicaine, le 3 avril 2023 à

l'Assemblée nationale. Libre de droits

"Oui, l'école inclusive est une réalité", affirme Pap Ndiaye, lors d'un débat organisé par le groupe GDR à l'Assemblée nationale le 3 avril 2023, dans le cadre de la semaine de contrôle de l'action du gouvernement. Le ministre, qui souhaite faire de la scolarisation de tous les élèves en situation de handicap "une priorité de son action" ([lire sur AEF info](#)) admet toutefois que le "système d'école inclusive connaît ses limites".

Il pointe deux d'entre elles. D'une part, "le choix collectif de privilégier la compensation à l'accessibilité", qui "s'est traduit par le caractère quasi automatique de la réponse que nous apportons, l'aide humaine dans la classe et la mobilisation des [AESH](#)". Or, comme le remarquaient déjà plusieurs rapports de l'[IGÉSR](#), de la médiatrice, de la Défenseure des droits ou de Terra Nova, l'accompagnement humain n'est pas "toujours la bonne réponse pour faire progresser les élèves et garantir leur autonomie", remarque le ministre ([lire sur AEF info](#), [ici](#), [ici](#) et [là](#)). "Cette réponse unique pose des difficultés réelles : il faut de l'aide humaine, c'est incontestable, mais ce n'est pas la seule réponse à mobiliser".

Deuxième "difficulté" : "La capacité de l'école à accueillir plus d'enfants souffrant de handicap, qui nécessitent plus de soins, de ressources éducatives et de différenciation dans les approches pédagogiques". Et le ministre de poursuivre : "Malgré l'appui du secteur médico-social, de nombreuses équipes pédagogiques se sentent en difficulté pour bien accueillir et faire progresser ces élèves : il faut trouver des réponses à ces préoccupations, sous peine de mettre en péril l'évolution de l'inclusion scolaire".

Chaque collège aura une classe Ulis "d'ici la fin qui quinquennat"

Pour améliorer la scolarisation des enfants en situation de handicap, le ministre compte sur les classes [Ulis](#). Aujourd'hui au nombre de 10 300, "chaque collège en aura une, d'ici la fin du quinquennat", annonce Pap Ndiaye. 6 950 collèges sont totalisés aujourd'hui.

Autre mesure visant à "assurer la bonne scolarisation de tous les élèves" : "Dès la rentrée 2023, tous les enfants, y compris ceux dans les établissements médico-sociaux, auront un identifiant national 'élève' les rattachant à l'Éducation nationale et à une école".

Enfin, pour que "les familles puissent mieux s'orienter et être accompagnées", "l'échelon territorial de proximité doit être renforcé et l'établissement scolaire doit devenir le lieu où

tous les acteurs de la communauté éducative disposent du soutien nécessaire". Cela suppose de "renforcer la présence du secteur médico-social dans les écoles et établissements, faire des efforts de formation et de partage de culture professionnelle, et réaffirmer la responsabilité de l'Éducation nationale dans la détermination des solutions qui conviennent à chaque élève".

Les propositions du CNH seront rendues à la fin du mois d'avril

Pour engager "l'acte II" de l'école inclusive, le ministre met l'accent sur "la réflexion plus large", menée dans le cadre de la CNH pilotée par Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, qui aboutira à la fin du mois d'avril ([lire sur AEF info](#)). Elle se fonde sur "la mobilisation des acteurs de l'école inclusive, avec un groupe de travail composé de parlementaires, d'associations, de parents d'élèves, de directeurs de MDPH, ou encore d'inspecteurs de l'Éducation nationale".

Ce groupe "a émis une douzaine de propositions, comme la mise en place d'équipes ressources dans chaque établissement, la conception d'écoles et d'établissements qui incluent le médico-social, et nous échangeons, en parallèle, avec les organisations syndicales, qui font part de leurs constats et propositions, et qui alimenteront aussi les mesures qui seront prises", souligne Pap Ndiaye.

Les PIAL "peuvent garantir une meilleure efficacité dans la gestion des AESH"

Manque de reconnaissance du métier, précarité... Interpellé à de maintes reprises par les députés sur la situation des AESH, le ministre admet : "Nous devons progresser". Et de mettre en avant les mesures prises pour améliorer leurs conditions de travail, avec, notamment, "depuis la circulaire du 4 janvier 2023, la possibilité de cumuler le temps de travail scolaire avec le temps périscolaire, ce qui leur permet d'être payés sur la même fiche de paie, avec un système de rétro-paiement de la part des collectivités".

Le recrutement d'AESH "a aussi progressé de façon spectaculaire : avec aujourd'hui un AESH pour huit enseignants, c'est, en nombre, le deuxième métier de l'Éducation nationale". Alors que la proposition de loi visant à créer un corps de fonctionnaire pour les AESH - revendication également portée par certains syndicats, à l'instar du Snes-FSU - est pour l'heure abandonnée ([lire sur AEF info](#)), Pap Ndiaye ne se dit "pas favorable" à cette proposition, "pour des raisons pratiques". D'une part, "un concours annuel nous

empêcherait de répondre aux demandes d'AESH qui s'étalent tout au long de l'année selon les notifications MDPH". D'autre part, certaines "sont issues de pays hors UE ou n'ont pas le baccalauréat". Le ministre est plutôt "favorable à une 'cédésation' solide, avec une progression de carrière et une rémunération correcte", et il ajoute "surveiller de près le versement des primes REP et REP+" ([lire sur AEF info](#)).

Autre moyen d'améliorer la situation des AESH, selon Pap Ndiaye : les Pial. Ce "dispositif récent" présente "des irrégularités et des variations importantes selon les situations : le plan que nous allons proposer pour l'acte II de l'école inclusive vise aussi à s'appuyer sur des Pial renouvelés pour garantir une meilleure efficacité dans la gestion des AESH, et leur carrière personnelle". Notamment en leur donnant "des fonctions plus significatives, au-delà des fonctions strictement administratives".

Pour "pouvoir reconnaître l'importance du métier d'AESH", Pap Ndiaye insiste sur "une meilleure formation, une meilleure rémunération, et les 35 heures"

L'école inclusive au centre de la Semaine des Jeux olympiques et paralympiques

Le ministre a inauguré le 3 avril la 7e édition de la semaine des Jeux olympiques et paralympiques, dont "le thème de cette année est l'école inclusive". "Nous avons mis l'accent sur les pratiques de handisport dans les écoles et les établissements. Les sports initialement conçus pour les élèves atteints de cécité ou de surdité se sont développés très largement dans les écoles, ils ont un grand intérêt pédagogique, nous insistons sur l'intérêt général de ces handisports". Les enseignants d'EPS sont aussi "de plus en plus sensibilisés au handisport, dans leur formation initiale, notamment".

Generated with Reader Mode